



GESTION PUBLIQUE

La veille internationale en brèves

N° 54 – décembre 2014 / janvier 2015

Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.

Note réactive du mois

N° 69 – Pologne budgets participatifs et démocratie locale



La participation des citoyens à la vie publique est de plus en plus fortement encouragée en Pologne et l'un des instruments de cette orientation est le budget participatif (BP). Il se définit comme « un mécanisme (ou processus) par lequel la population décide ou contribue aux décisions prises et à la destination de tout ou partie des ressources publiques disponibles ».

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 - Gestion de la performance (budget, indicateurs, audits)

Afrique du Sud



Le rapport de Kimi Makwetu, auditeur général, sur la **qualité des comptes des administrations publiques** provinciales et nationales (469 au total) et des entités publiques est paru le 27 novembre dernier. Un milliard de rands de dépenses budgétaires a été examiné et une **amélioration de 25 % du nombre de comptes réguliers produits** y est soulignée (les provinces de Gauteng et du Cap-Ouest sont citées en exemple). Toutefois, des **dysfonctionnements importants sont encore à déplorer** : 72 % des structures auditées n'appliquent pas correctement la réglementation, de nombreuses dépenses sont irrégulières en raison du non-respect des procédures de marchés publics et 16 % des entités auditées ont vu leurs comptes rejetés.

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

Allemagne



Bonn (310 000 habitants), l'ancienne capitale fédérale, a dressé le bilan de l'action, relative au budget municipal, menée pendant quatre semaines sur son **portail de participation citoyenne** : www.bonn-macht-mit.de (littéralement « Bonn participe »). Vingt-cinq propositions avaient été faites par la municipalité auxquelles se sont ajoutées (276) émanant de citoyens. L'Administration s'est engagée à **examiner en priorité les vingt-cinq propositions classées en tête** au travers des 26 000 évaluations enregistrées. Dirk Lahmann, chef de projet, note que l'analyse des consultations sur le site montre un fort intérêt pour toutes les informations à caractère budgétaire.

[en savoir plus](#)

Canada



Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié le 14 décembre dernier une **ligne directrice sur les ententes contractuelles**. Il s'agit de l'ensemble des **accords conclus entre administrations** (gouvernement fédéral, agences d'État, gouvernement provincial ou municipalités) en vue de la fourniture d'un bien, de l'exécution d'un service, de la construction d'un ouvrage ou de la location d'un bien immobilier moyennant une contrepartie équitable. Dans le **contexte fort de mutualisation des services**, ce type de procédure en forte augmentation, ne constitue pas un marché au sens propre, mais est tout de même assujéti à certaines limites et contraintes imposées par le Conseil du Trésor.

[en savoir plus](#)

Portugal



L'Agence du Trésor et de la Gestion de la dette (IGCP) s'est vu décerner, le 17 décembre 2014, le **premier prix dans la catégorie SSAR** (Supranational, Sovereign, Agency and Regional) délivré par la revue financière internationale *IFR*. La décision du gouvernement de **rembourser de manière anticipée** le prêt accordé par la Troïka lors de la crise économique, mais aussi le fait d'avoir réussi à **ramener le niveau de la dette publique à un taux inférieur au seuil de 3 %**, ont été des éléments décisifs pour le jury. Isabel Castelo Branco, secrétaire d'État au Trésor, a indiqué : « Pouvoir nous financer nous-mêmes sur les marchés rassure certes les investisseurs mais nous donne également **une plus grande capacité à décider** ».

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

2 - Organisation et mise en œuvre du service public

Belgique



Didier Reynders, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, a annoncé, le 19 décembre, la **fermeture prochaine de seize représentations diplomatiques**. Six ambassades européennes sont concernées (Bratislava, Ljubljana, Nicosie, Riga, Tallinn et Vilnius) ainsi que celles situées à Brazzaville, Kaboul et Tripoli, auxquelles s'ajoutent sept consulats généraux (Casablanca, Cologne, Genève, Johannesburg, Lille, Strasbourg et Toronto). Pour le ministre, « des réformes structurelles sont nécessaires afin de permettre au service public fédéral de **continuer à assurer ses missions** dans un contexte de rigueur budgétaire ». Environ 500 000 citoyens belges résident actuellement hors du pays.

[en savoir plus](#)

Estonie



Après avoir fait de la capitale, il y a deux ans, la **première ville européenne à proposer la gratuité des transports en commun** pour ses résidents, Edgar Savisaar, maire de Tallinn (400 000 habitants), veut désormais convaincre les autorités gouvernementales et locales **d'étendre cette mesure à tout le pays**. Fort des premiers résultats obtenus, le premier magistrat avance comme principaux arguments une réduction sensible du trafic automobile contribuant à préserver l'environnement, et surtout **une plus grande mobilité des personnes facilitant l'accès à l'emploi**. Il ajoute que la mesure ne semble pas être au détriment de la qualité des transports puisque **l'indice de satisfaction est en constante augmentation** dans sa ville.

[en savoir plus](#)

Royaume-Uni



Sir Bob Kerslake, haut fonctionnaire du département des Communautés et Collectivités locales, a publié son [rapport sur la gestion de la ville de Birmingham](#). Cette **étude indépendante**, commandée par Sir Albert Bore, président du conseil municipal, conclut que la qualité des services publics et le soutien au développement économique local de la deuxième ville du pays sont insuffisants. Elle compte des quartiers parmi les plus défavorisés du Royaume-Uni, c'est pourquoi une **amélioration de sa gestion politique et administrative se révèle indispensable** (meilleure offre pour la petite enfance, réorganisation du fonctionnement des services, définition d'un plan stratégique, optimisation de la fonction RH).

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)




3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

Espagne






C'était le dernier pays d'Europe à ne pas encore disposer d'une **loi sur la transparence de la vie publique**. Après dix ans de débats, c'est désormais chose faite depuis le 17 décembre 2014. Même si plus de 500 000 documents ont été mis en ligne sur le nouveau portail www.transparencia.gob.es, cette loi **ne fait pas l'unanimité auprès de nombreux observateurs** : l'Administration dispose d'un délai d'un mois pour répondre aux demandes d'information, mais le texte ne l'y contraint pas. À défaut, le requérant devra alors saisir le Conseil de la transparence. En outre, toute personne a l'obligation de s'identifier par une signature numérique pour consulter un document mis en ligne.

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

<p>États-Unis</p> 	<p>Le Congrès a adopté la loi sur la responsabilité et la transparence numériques : « Digital Accountability and Transparency Act » (DATA Act). Cette première loi américaine en matière d'« open data » prévoit la standardisation et la publication de toutes les dépenses fédérales. Elles seront consultables sur le site www.usaspending.gov. Le Bureau de la gestion et du budget et le Département du Trésor doivent élaborer avant mai 2015 des standards communs à toutes les agences permettant d'identifier et de suivre les données financières fédérales. Les agences ne bénéficient, toutefois, d'aucune aide spécifique pour atteindre ces objectifs ambitieux qui pourraient coûter à chacune d'entre elles de 2 à 3 millions de dollars.</p> <p>en savoir plus 1, en savoir plus 2</p>
<p>Russie</p> 	<p>Le Service fédéral des impôts (SFI) a présenté des réalisations concrètes et positives en matière d'administration ouverte : un centre d'appels (1,8 million d'appels traités en 2014) a renforcé la relation clients, une amélioration notable de la navigation sur son site (61,5 millions de visiteurs en un an) lui a permis d'obtenir le prix « RuNet » (prix de l'Internet russophone). Le SFI est aujourd'hui classé 16^e sur 57 parmi les organes fédéraux. Les prochaines grandes orientations du SFI sont notamment : développer ses liens avec les réseaux sociaux, mettre en place une application mobile propre, prévoir une plus grande ouverture à des consultations publiques et accroître le volume des données publiées.</p> <p>en savoir plus 1, en savoir plus 2</p>
<p>Suède</p> 	<p>Borås, ville du comté de Västra Götaland (Gothie occidentale) s'est vu décerner, le 3 décembre dernier, le prix 2015 de la ville européenne la plus adaptée aux personnes en situation de handicap. Il s'agit de la cinquième édition de ce prix pour lequel 189 villes de plus de 50 000 habitants ont concouru jusqu'à présent. Les 2^e et 3^e prix sont allés respectivement à Helsinki (Finlande) et Ljubljana (Slovénie). Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'emploi, aux affaires sociales, aux compétences et aux mobilités des travailleurs, a remis le prix à la ville lauréate, lors de cette journée internationale du handicap, et a rappelé que « l'accessibilité est l'une des priorités de l'Union européenne ».</p> <p>en savoir plus 1, en savoir plus 2</p>

4 - Gestion des ressources humaines

<p>Autriche</p> 	<p>Pour mieux répondre aux exigences de l'Union européenne, mais aussi limiter le nombre de recours devant les juridictions administratives, le gouvernement a décidé de simplifier les règles de reprise d'ancienneté de ses nouveaux agents publics fédéraux (fonctionnaires et contractuels). Jusqu'à présent, un jour fictif d'entrée en fonctions était déterminé selon des critères variables (temps de formation initiale, autres périodes administratives, « services divers »). Le nouveau mode de calcul prendra en compte uniquement six mois de service civil et les services effectués dans d'autres administrations, voire dans le secteur privé si les fonctions exercées sont utiles pour le nouveau poste. La reprise d'ancienneté est limitée à dix ans.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Italie</p> 	<p>Pour la deuxième année consécutive, le ministère de la Fonction publique a publié les chiffres relatifs aux procédures disciplinaires engagées contre les agents publics. Environ 220 des 6 932 procédures se sont terminées par un licenciement qui avait pour cause, dans 45 % des cas, une absence injustifiée ou non communiquée à temps. Si le nombre total de procédures n'a quasiment pas augmenté, c'est la proportion du nombre de radiations d'agents pour absentéisme qui est à noter. Le Premier ministre, Matteo Renzi, en a d'ailleurs fait une de ses priorités et veut à nouveau réformer le statut des fonctionnaires en ce sens pour permettre une plus grande souplesse en ce qui concerne le licenciement.</p> <p>en savoir plus 1, en savoir plus 2</p>
<p>République tchèque</p> 	<p>Voté par le Parlement en octobre 2014, le nouveau statut de la fonction publique devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Cependant, le Président de la République, Milos Zeman, a déposé un recours en annulation de la nouvelle loi devant la Cour constitutionnelle. Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'emploi, aux affaires sociales, aux compétences et aux mobilités des travailleurs, a immédiatement adressé une mise en demeure, en rappelant que les fonds européens alloués au pays pour la période 2014-2020 ne seraient versés que si les dispositions relatives aux nouvelles grilles de rémunération et à la transparence des procédures de recrutement étaient effectivement mises en œuvre.</p> <p>en savoir plus</p>

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉDACTEUR EN CHEF : PHILIPPE MAZUEL, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN,
ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN, VIRGINIE MA-DUPONT /
GENEVIÈVE RAFFAËLLI / NADINE BERNET
RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

PUBLICATION MENSUELLE - ISSN 2105-0740



MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE